

Lucien Lelong prend sa retraite

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Textiles suisses [Édition française]**

Band (Jahr): - **(1948)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-792300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

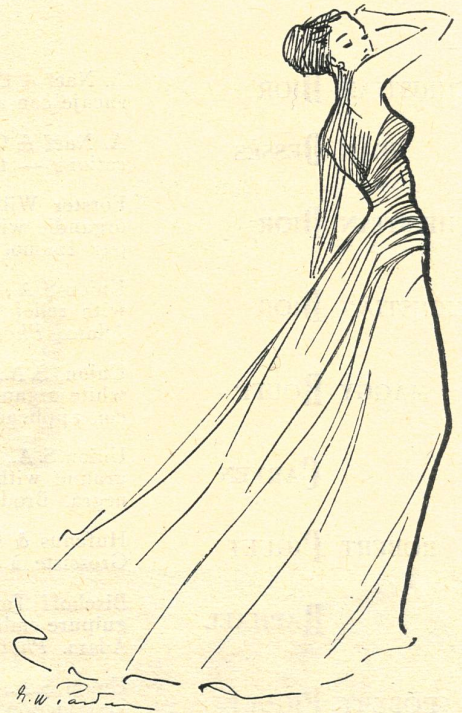
LUCIEN LELONG PREND SA RETRAITE

C'est à fin juillet que le grand couturier parisien Lucien Lelong a fait connaître à l'improviste son intention de se retirer et de fermer sa maison avant la sortie des nouvelles collections. Cette décision inattendue est dictée, dit-on à Paris, par des raisons de santé.

Ses parents possédaient déjà une maison de couture à la Madeleine ; lui s'était établi à son compte en 1924 à l'avenue Matignon. Il a joué un grand rôle dans l'élaboration de la mode au cours de ce dernier quart de siècle et nombre de ses créations sont devenues célèbres, comme la fameuse « figure de proue », par exemple. Ajoutons qu'il fut président de la Chambre syndicale de la Couture au cours d'une période délicate. Mais l'influence de Lelong sur la couture a été beaucoup plus grande qu'il n'y paraît au premier abord. Il s'est toujours, en effet, entouré de forces jeunes de haute valeur, dont il savait mettre les idées à profit et qui, à leur tour, ont retiré de cette collaboration un précieux enrichissement de leur goût et de leurs expériences. L'influence de Lelong fut certainement considérable dans ce sens, les noms de deux de ses anciens « élèves » Pierre Balmain et Christian Dior suffisent à le prouver. C'est donc un Maître au meilleur sens du terme qui se retire, laissant dans la haute couture parisienne un vide sensible.

Ajoutons que c'est grâce à Lucien Lelong que put être organisé le premier défilé officiel de haute couture parisienne à l'étranger, qui eut lieu à Zurich en 1945. (Voir *Textiles Suisses* Nos 3 et 4/1945.)

« *Textiles Suisses* »



LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA SOIE

Du 14 au 18 juin 1948 s'est tenu à Lyon, puis à Paris, le Congrès international de la soie, le premier depuis la guerre. Il réunissait deux cents délégués représentant vingt-huit pays. La place nous manque ici pour passer en revue, même très sommairement, les nombreuses recommandations formulées par les quinze commissions spécialisées et par l'assemblée. Disons seulement qu'elles sont conformes aux intérêts non seulement des producteurs, mais aussi des consommateurs. Elles visent surtout à développer la production de la soie, à en élever la qualité et à en abaisser et stabiliser le prix. Les mesures discriminatoires (taxe de luxe, prohibition d'emploi, etc.) et les difficultés monétaires qui compliquent et entravent le commerce international de la soie doivent être abolies et les barrières douanières abaissées. Il ne s'agit là, bien sûr, que de résolutions qui n'engagent nullement les gouvernements ; souhaitons cependant qu'elles soient prises en considération et qu'aux vœux du congrès répondent des mesures effectives sur le plan du commerce mondial.

La Suisse s'est toujours vivement intéressée aux affaires touchant la soie. On apprendra donc avec plaisir que c'est à Zurich qu'aura lieu, en 1949, la prochaine réunion internationale, qui aura pour tâche principale d'étudier l'unification des règles de conditionnement. Ajoutons, pour terminer, que la délégation suisse au premier congrès international d'après-guerre était conduite par M. R.-H. Stehli, président de l'Association des fabricants suisses de soieries et comprenait aussi MM. Niggli et Wehrli de l'Association zurichoise de l'industrie de la soie et d'autres personnalités des industries suisses de la soie, soit MM. H.-F. Sarasin, U. Iselin, G. Verron, F. Mosimann, R. Brauchbar, Rud. Bodmer, J. de Bary, P.-E. Vischer, Stehelin et M. P. Hoehn.

N. B. — Nous reviendrons plus en détail sur cet important sujet dans notre prochain numéro.

La Rédaction.